52me Année — Nouvelle série — No 7 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 23 Février 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

La Traversée - routière - de Sisteron

Prouesses ! et Tours de Force !

d'une Architecture ! "Urbaniste" !

La Sisteronnaise Corniche et le Tunnel de la Haute Coste !
M. Margaritis ! — Halte ! et je vous accoste...
Et parlons en mauvais sujet
De ce très étonnant Projet !
—:—
Si nous en parlions aussi de notre « beau » Village »
Sisteron ! un village ! autant dire un gros Bourg !
Sisteron ! « Moun Endret ! » chantait le Troubadour !
Et Mistral Frédéric reprit le bel hommage !
Sisteroun ! le village ! oui ! le village ancien !
Le Roc capitolien !
Lou Ro !... Le Capeiroun ! — Lou Ro !... de Sisteroun !
—:—

Il en est rependant assez peu de gros villages qui pourraient exciper de pareilles lettres de noblesse et de gloire ! Les temps des troubadours sont révolus mais il y a place encore pour ceux-là qui mettent aujourd'hui la poésie en action. Et je veux parler de l'auteur robuste et vigoureux qui signa cet article paru Samedi dernier dans notre Journal et qui dans un « exposé » nerveux et clair, dans une documentation solide et nette, dans un style ramassé, sobre et concis, a recueilli les suffrages mérités de toute notre population inquiète et enfin renseignée sur les tribulations inouïes, sur « l'enfantement » pénible et laborieux et cette sorte de « Gésine » en veilleuse de ce « fameux Plan d'Urbanisme » qui nous turlupinait, nous affolait — j'allais dire — et pardonnez-moi, qui nous « enquiquinait » mettons qui nous tarabustait.

Cet article d'un technicien et d'un homme de métier ne manquait pas non plus, je vous assure, d'une petite pointe acérée, d'une petite pointe satirique, malicieuse et frondeuse, ni d'un « humour » bien Sisteronnais à froid et du meilleur crû si l'on en juge par ce seul et trop bref passage, nous donnant, hèlas ! le regret de ne pouvoir citer tous les autres, mais je vous en prie, ne manquez pas de vous y reporter.

Sisteron arrive à un moment décisif de son histoire. Placé d'une façon unique au point de vue touristique, lieu de passage imposé de la Route des Alpes, il doit revenir l'étape presque obligatoire du grand trafic et du tourisme. Intensifiant son commerce et récupérant certains services administratifs, Sisteron devrait dans quelques années rayonner sur les villes environnantes enrichies de ses dépouilles. Si notre ville manque l'occasion unique, qu'elle a si chèrement payé, de se relever pour atteindre l'importance qui lui revient, si elle retombe dans l'insouciance et la nonchalance dans laquelle, en vraie fille de Provence, elle s'est complue un peu trop longtemps à notre gré, le sort en sera jeté, nous deviendrons les paisibles habitants d'un gros village qui ira en s'anémiant chaque jour davantage.

Agante aco ! Agante aco ! Pauvre Ségustero !

Puis-je prier à nouveau nos lecteurs de le relire, plutôt 2 fois qu'une, ce substantiel et ce moelleux article afin d'en tirer pour eux-mêmes une profitable leçon ! A tout âge on en a besoin, et la franchise est une qualité ou un défaut de la jeunesse comme de la vieillesse. Notre Plan d'Urbanisme a-t-il été bien conçu ? Dans tous les cas personne jusqu'ici n'avait pu nous donner une vue d'ensemble et un résumé aussi net, aussi lucide et aussi objectif sur ces mystérieux projets, plus ténébreux et plus obscurs que ce Tunnel — intercostal — et dont il me tarde enfin de vous parler à mon tour ! Ce Tunnel, chacun le rumine en attendant le coup de mine ! Le Tunnel de la Haute Coste ! Il se rétrécit, et il se rallonge, à volonté. C'est un Tunnel en accordéon, mais pour le construire et pour le percer, ah ! mes aïeux ! c'est un problème plus ardu que celui de la Quadrature du cercle et du carré de l'Hypothènuse ! Un « problème énigme » qui lui aussi risque de passer bientôt en proverbe et comme un éternel sujet de « colle » et d'intéresser ou d'interloquer toutes les futures générations au moins jusqu'au prochain déluge et au 6me degré, car jusqu'en l'an deux mille on en reparlera... on en reparlera !...

Le Tunnel de la Haute Coste !
M. Margaritis, tenez, je vous accoste !
Reprenez votre poste on vous met à l'écart !
Mais vous avez « bûché » tel M. Hiriart
Sans palper un seul rouge Liard !...
A l'œil travaille un Architecte !
Comme tout bon poète allez ! qui se respecte !
Et c'est même « guignon » de nous faire des vers
Que percer Tunnels ! bien couverts !
A ceci, je riposte !
Vous dédommagera le Tunnel de la Coste !
Ah ! ce Tunnel ! Ah ! ce Tunnel ! qu'en eût dit M. Toupinel !
Et même M. Gastinel !
Aura-t-il 300 kilomètres ? ? ?
Et faut-il « tripler » ce pluriel !
Deviennent fous ! nos géomètres !
Quel est le plan officiel ! Nul ne peut plus s'y reconnaitre !
Mais à Marseille, enfin ! l'on renseigna... peut-être ? ?
Qui sait... le Dr Niel et M. Galissiel !
Peut-être ! Peut-être ! Peut-être !

O Tunnel hélicoïdal ! O Tunnel intercostal ! Si l'entonnoir et le gouffre béant et le trou noir de ce Tunnel sont un vrai labyrinthe et une véritable escalade, en revanche son débouché magnifique offrirait une sortie impressionnante et grandiose sous l'arête escarpée du vieux fort, coupée de biais, en véritable Corniche. Et celle de la Côte d'Azur niçoise ne serait plus, à côté, que de la « gno-gnotte ». Les rampes accidentées de la Haute Coste ne sont pas au dessus des forces humaines, et comme nous y convie Paul Louis, il faut nous y mettre tous, de tout cœur et de bonne foi, et de bonne volonté pour faire aboutir ce projet plutôt difficile : La percée d'une roche presque capitolienne et une nouvelle voie, aurélienne !... aurélienne !...

Et vraiment, de quoi s'agit-il ? Il s'agit de faire renaître, revivre et ressusciter coûte que coûte la ville ancienne de Jean des Figues, car on a trop crié, intentionnellement, à son déclin, à sa décadence et à sa léthargie !

Les transformations de Canteperdrix et le réveil de Rochegude ! Tel est notre mot d'ordre à tous ! aux Poètes comme aux Ingénieurs et comme à ceux qui manient la pioche et la truelle ! Tous à l'ouvrage ! Il s'agit de la vie ou de la mort de notre cher petit pays ! Il fut sacrifié ! Il fut déshérité ! Il a failli sombrer ! mais il n'est au pouvoir de ravir et de voler à Sisteron — et osons dire le mot — cé qui « l'auréole » ! car sa situation de point-clef, sa situation topographique et privilégiée, son emplacement unique géographique et touristique, et je dirai même — utilitaire et pratique — avec ses foires et ses marchés, ses multiples « tombées » des vallées convergentes ! Sisteron, qu'on le veuille ou non, est aussi comme une « plaque tournante ferroviaire » et plutôt comme un « rond-point » d'étoile ! Sisteron « un gros village » et une « bourgade » ! soit ! mais une bourgade avec un paysage sacré ! Une bourgade, oui, mais une bourgade « hellène » et la bourgade aux toits gris de la blanche Sipcène ! Et croyez-moi, c'était le grec phocéen et l'athénien Paul Arène qui l'avait ainsi baptisée la colline de son petit Sisteron ! Il y a de ces hauteurs inspirées où l'esprit souffle autant que le rêve ! Et c'est celà le bien suprême, à mille et mille coudées de toutes les valeurs du Lucre et de l'Argent ! Et c'est celà qui échappe à toutes les convoitises, à tous les rapts et à tous les vols, et à tous les appétits vulgaires et grossiers ! La beauté, celà ne s'achète pas ! celà ne se vend pas ! celà échappe à nos pauvres mesures ! celà n'est point pour les mains rapaces ni pour les ongles crochus !

La beauté, c'est ce qui ressemble à un temple, à un autel et à un sanctuaire ! La Colline de Sisteron ! Eh bien oui, on a failli un jour l'éventrer, nous la couper en deux et au lieu d'un Tunnel de quelques mètres sur le côté, nous ouvrir une immense brèche avec un coup de hache et un coup de je ne sais quelle infâmante cognée ! Il ne faut toucher qu'avec des mains de religion et de piété, des mains presque sacramentelles à ce qui nous fut transmis et légué par les siècles et dont nous ne sommes que les passagers dépositaires ! Nous ne devrions pas l'oublier ! Colline blanche de Sipcène ! Site éblouissant de lumière et de clarté ! Ligne de faite et ligne dorée du paysage de Sisteron que Paul Arène conservait imprimée dans son cœur jusque dans ses exils brumeux de Paris ! C'est un héritage que nous devons transmettre, intact, à ceux qui viendront après nous. C'est un mariage princier non seulement de la terre provençale, mais de la terre même et du sol de France et de cette France qui était autrefois le Royaume de Dieu.

Le défilé de Sisteron ! C'est ce bout de colline tout éclaboussée de soleil, c'est aussi une parcelle du ciel ! C'est un fleuron de couronne et c'est un fleuron de Diadème ! Le paysage de Sipcène ! celà fait partie d'un patrimoine des inpérissables et inaltérables beautés ! La Roche grise de Sisteron ! L'ancienne Roche enchabernnaye ! celà peut soutenir la comparaison avec les paysages les plus vantés ! Ceux d'une Tolède toute brûlée, par exemple, et toute calcinée, car c'est par la comparaison que tout se juge ici-bas. Le gros village de Sisteron ! Une ville protégée par ses montagnes et par ses rivières. Un village avec un tel blason « Tuta montibus et fluvius ». Sisteron, ville toujours fortifiée, ville toujours forte et de grand passage per passa los monts ! Sisteron, petit Acropole et petit Capitole ! Lou Ro ! La roche sainte ! La roche abrupte ! et le Capeiroun Mistralien !

L'idéal eût été de ne pas toucher d'un iota cet ensemble sacré.

Le Mieux est l'ennemi du Bien ! Et le Bien est l'ennemi du Mieux !

Hippolyte SUQUET.

CHRONIQUE MUSICALE

L'on a coutume de dire, chers amis, que la musique est un langage et l'on a raison. Il ne faudrait d'ailleurs pas s'arrêter en si bon chemin et bien des énigmes s'éclairciraient en faisant suivre cette affirmation par ses conclusions logiques. Oui, la musique est un langage. C'est même, très simplement, une langue, complète, souple, riche de reflets, internationale. Comme telle, elle a ses lois, sa syntaxe, son orthographe.

Or, celui d'entre-vous, chers amis, qui, en toute bonne foi, s'étonne un peu tristement de ne pas comprendre une symphonie de Beethoven ou un prélude de Debussy, serait-il surpris si, écoutant en chinois la lecture d'un poème, fut-il le plus spirituel ou le plus émouvant (étant admis qu'il ne connait pas cette langue) serait-il surpris, dis-je, de n'en rien saisir ? « Cependant, répondrez-vous pour la musique, le cas est différent. En effet, je n'entends pas le classique, mais je comprends très bien la musique dite légère : chansons, romances, opérettes, jazz, et pourtant j'ignore les éléments du langage musical ».

Evidemment, la chose vaut d'être expliquée et le sera pour nous, provençaux, par un exemple familier à tous. Vous qui, vivant dans notre cher pays, écoutez depuis l'enfance vos parents parler la ravissante langue provençale, la comprenez facilement. Nombre d'entre vous la parlent eux-mêmes sans l'avoir apprise. Pourtant ce langage charmant (Dieu me garde de l'appeler patois) ne vous sera que de peu d'utilité lorsque ouvrant « Mireille » ou le « Poème du Rhône » vous prétendrez sentir, de ce texte magnifique, toute la splendeur. Pourquoi ? vous le savez : Mistral et les Félibres écrivaient en provençal classique, en « Rhodanien » et là, pour entrer, il vous faudra passer par cette porte étroite dont je vous parlais l'autre jour à propos du classique.

« Alors, direz-vous, allons-nous donc être obligés de faire notre solfège dans l'espoir de comprendre un jour ce fameux classique ! » Certes non, chers amis, quoique ce soit là la solution la plus efficace. Heureusement la musique est infiniment accueillante et nous tâcherons de vous rendre intelligibles les plus belles de ses réalisations.

Henriette BONTOUX.

PROPOS COOPÉRATIFS

La liaison du mouvement coopératif avec la Confédération Générale du Travail est réalisé dans le comité qui réunit les représentants qualifiés des deux mouvements.

De tels contacts ne sont pas nouveaux. Ils auraient été inaugurés durant la guerre 1914-1918 sur l'initiative de Charles Gide, dans un comité qui fut la préparation du Conseil National Economique.

Puis, en 1920, un accord définit les conditions des travailleurs employés dans les sociétés coopératives et les relations amicales se sont manifestées depuis en maintes occasions.

Mais il y a vraiment, dans l'entente actuelle, quelque chose de nouveau.

Il est, certes, indispensable que la situation des employés des coopératives soit réglée par des accords syndicaux. Ce n'est là, cependant qu'un point particulier et secondaire devant l'ampleur des problèmes économiques et sociaux qui intéresse la Nation tout entière.

La Confédération Générale du Travail a subi, depuis sa naissance, une évolution considérable. Des catégories professionnelles et sociales y ont adhéré.

Ouvriers, employés de bureaux, techniciens, ingénieurs, fonctionnaires s'y coudoient et le mot *Travailleur* y a pris sa signification la plus étendue.

Les amitiés liées par la C. G. T. dans la Résistance ont laissé une place durable. Elle ne craint pas les contacts avec les partis politiques ; elle accepte des actions communes avec la Centrale Syndicale Chrétienne dont les forces sont bien moins importantes.

Elle a surtout parle d'études et d'action concertée avec la Confédération Générale Agricole.

Comme la Coopération Française, la C. G. T., indépendante et non pas neutre, entend agir de toute sa puissance sur les destinées du pays.

Précisément, cette possibilité d'intervention est bien plus grande qu'en 1940 et celà marque d'un caractère nouveau la C. G. T. d'aujourd'hui.

De la revendication pure, elle entre dans une ère constructive. Elle prend, elle réclame des responsabilités. Pour y faire face, elle entreprend un vaste effort d'éducation qui doit permettre à ses chefs et à ses militants de dominer leurs tâches nouvelles.

Dès lors, il est tout naturel qu'elle se tourne vers la Coopération, dont les multiples expériences, dans tous les Domaines, contribuent à l'édification d'une économie sans profits.

Un examen de la politique économique et de ses conséquences sociales doit d'autant plus être entrepris en commun que les solutions recherchées doivent, en dernière analyse, concilier l'intérêt du producteur et celui du consommateur. La Coopération, elle aussi, ne peut que gagner à cette confrontation. Expérience constamment renouvelée, elle n'est pas un système figé en des formes immuables. Des principes permanents qui l'animent s'appliquent à toutes les réalités si elle veut conserver toute sa jeunesse et toute sa vitalité.

A toutes ces raisons d'études et d'actions conjuguées, l'actualité ajoute encore une note d'urgence. Les travailleurs assistent, angoissés, à la course des salaires et des prix. Le relèvement du salaire est nul si le pouvoir d'achat perd, à chaque étape de cette compétition insensée, un terrain péniblement gagné. Or, la conservation du pouvoir d'achat du consommateur est l'objet immédiat des Sociétés Coopératives.

Celà est si bien compris des syndiqués que, de ci, de là, ils constituent près de leurs syndicats ou de leurs entreprises, des groupements d'achats par une sorte de réaction instinctive contre la hausse des prix.

Les Coopératives doivent se tourner vers les syndiqués et leur dire : « Vous ne résoudrez pas la difficulté par des défenses instables et rudimentaires ; la vraie défense est de créer une œuvre durable pour des générations. Il faut comprendre que, par votre propre effort et par votre persévérance, vous êtes capables de construire aussi grand et aussi bien que les entreprises capitalistes.

« La preuve en est faite dans les milieux de Coopératives, petites et grandes, qui vivent et prospérent sous vos yeux.

« Votre devoir est d'être aussi bons coopérateurs que vous êtes de fidèles syndiqués ».

C'est à cette œuvre de compréhension mutuelle que doivent se consacrer non seulement la grande Centrale Syndicale et notre Fédération Nationale, mais aussi leurs organisations départementales et les hommes qui déjà, réalisent l'harmonie complète de leur action militante.

Marcel BROT
dans le *Coopérateur de France*

Pour copie conforme :
AUTANT.

© VILLE DE SISTERON

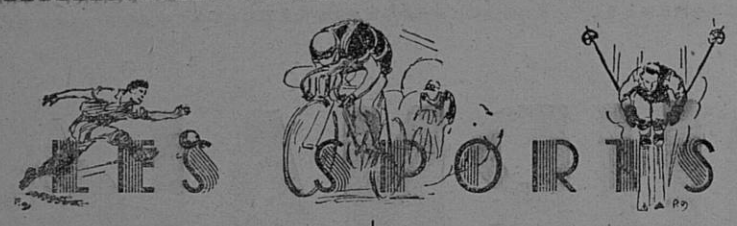

SISTERON-VELO

Réponse d'un Dirigeant Sportif
à Monsieur C. Boyer

Dans un article paru il y a quinze jours sur ce même journal, vous avez attaqué un « dirigeant sportif » au sujet d'une question posée par ce dernier.

Il a fallu une grande insistance de ma part, devant de nombreux témoins, pour que je vous fasse avouer qu'il s'agissait de moi-même (avouez qu'une attaque directe aurait mieux convenu à un sportif). Après vous avoir expliqué le sens de ma question vous avez convenu que vous l'aviez mal interprétée, que vous vous étiez fié à un rapporteur et que vous feriez paraitre une rectification. Je l'ai cherchée en vain dans le « Sisteron-Journal » de samedi dernier et c'est pour cette raison que je vous réponds aujourd'hui, quoiqu'un pareil débat me répugne.

Vous parliez de « question inopportune » et vous employiez quelques expressions qui l'étaient, elles, inopportunes : « esprit sportif », « jalousie », « intérêt », « respect des autres », etc... Enfin, vous avez déversé votre bile dans de longues phrases.

Je néglige ces épithètes car je suis assez connu à Sisteron comme sportif pour pouvoir le faire, et il me serait agréable de mettre en parallèle avec les miens vos états de service pour le sport.

Mais était-il inopportun de ma part comme membre de votre Société, de demander quel genre de manifestations vous alliez organiser ? M'est-il défendu de m'intéresser au ski ? Croyez-vous que je reste insensible aux performances d'un Couttet, d'un Oreiller, ou même d'un Gatimel ou d'un Garino. Le jour où un membre de votre Société sera classé dans une compétition j'en serai fier en tant que sportif et en tant que Sisteronnais.

Ma question, vous ne deviez donc l'interpréter que par un intérêt vraiment sportif et avant de vous fier à un racontar, vous auriez dû venir me trouver, nous nous serions expliqués (si besoin était) en toute franchise et en vrais sportifs et nous aurions évité ce pénible débat.

ROMAN Jean,
Dirigeant Sportif du *Sisteron-Velo*.

***

Sisteron-Velo bat Saint-Auban 3 à 0

Dimanche dernier Sisteron se déplaçait à Saint-Auban pour rencontrer, en match amical, l'équipe de la Cité. Après une partie sans intérêt, Sisteron réussit à prendre le meilleur sur ses adversaires par 3 buts à 0.

Si le score ne fut pas plus lourd pour Saint-Auban, c'est que Sisteron chercha à confectionner du joli football alors qu'un fort mistral soufflait ce jour-là, ce qui gêna considérablement la partie.

En lever de rideau, l'équipe réserve du Sisteron-Velo battit par 2 buts à 1 l'équipe correspondante de Saint-Auban.

***

Demain, Dimanche 24 Février, la première équipe du Sisteron-Velo se déplacera à La Saulce, pour y rencontrer l'équipe de la localité.

L'équipe réserve se déplacera à Mison.

Départ à 12 h. 30 du Siège, Bar Léon, Rue de Provence.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Dimanche s'est disputé à Lure le concours annuel du Ski-Club Sisteronnais. Cette manifestation était placée sous la présidence de M. Raoul Bouchet, adjoint au Maire de Sisteron, qui en a suivi avec le plus vif intérêt toutes les épreuves.

M. Bouchet est un ami des sports et un ami du Ski-Club qui lui exprime ici tous ses remerciements pour la sympathie qu'il lui témoigne.

Ce concours a remporté un beau succès malgré le temps froid et le vent violent qui rendirent la neige difficile et les pistes dangereuses. Le soleil s'est à peine montré mais de nombreux spectateurs ont assisté à la course.

Ce succès fut amené par une irréprochable organisation. Les pistes étaient jolonnées, damées, la descente spectaculaire. Des panneaux aux refuges fournissaient aux coureurs des indications sur l'état de la neige, les farts, les points dangereux du parcours ; invitaient les spectateurs à une prudence trop souvent oubliée dans les courses de ski et qui provoque parfois de regrettables accidents. Ne pas marcher sur le tracé, ne pas la traverser, ne pas changer de place pendant la descente. Voilà ce que les organisateurs ont demandé à un public intelligent et tout de suite gagné. Un service d'ordre, dévoué et sévère, il est vrai, désigné par des brassards aux couleurs du Club, assurait la stricte observance de ces prescriptions et fut constamment à la hauteur de sa tâche.

Nous avons dit que le vent avait rendu la neige difficile. La piste de descente était dure en effet, et beaucoup de concurrents renoncèrent à courir. 31 seulement et 8 juniors étaient sur la ligne de départ. C'était déjà une relation. A 11 heures 30, le starter lâchait le premier, puis de 2 minutes en 2 minutes « tombaient » les coureurs.

Nous étions placés durant cette épreuve, à l'entrée du bois, le point le plus spectaculaire et où s'étaient massé le plus de spectateurs. Là il y avait une lourde émotion quand le skieur, courbé, ramassé, abordait à plus de 70 à l'heure, le virage qui lui livrait le couloir, un couloir de deux mètres à peine. Nous n'avons point vu l'arrivée avec sa double bosse, mais ce dernier passage le cédait à peine, parait-il, à l'entrée du bois.

Trois skieurs firent une grande impression de vitesse, de sureté : Boyer Colomb, Machemin, tous trois de Sisteron. On sentait en eux les meilleurs et ils furent en effet les grands vainqueurs de cette descente, se classant respectivement 1er, 2e et 3e.

Pour les juniors, Latil Michel, Martin Georges, Midol, firent eux aussi une belle descente, se promettant de devenir de très bons éléments.

L'après-midi, Lucienne Bouchet devant Arlette Orcière et Josette Vallivero, gagna la course de descente dames qui fut en quelque sorte un agréable, un amusant intermède.

Quant au slalom il s'est couru en deux manches. Georges Machemin l'enleva dans un style éblouissant devant Colomb, tandis que Boyer, malchanceux dans la première manche, se classait 4e, mais réalisait le meilleur temps de la course dans la seconde manche.

La distribution des prix se fit à Saint-Etienne, au Ski-Club, où un organisateur remercia les spectateurs les engagés et tous ceux qui, en prêtant leur concours à cette manifestation, en ont assuré le magnifique succès.

N. A. O. H.

PEDALE SISTERONNAISE

Le 5 Mars, Jour du Mardi-Gras, Sisteron fêtera dignement le Carnaval avec un programme de choix.

En matinée, dans la Salle des Variétés, Grande Fête Enfantine, parée et masquée, dotée de 5.000 francs de prix. La Pédale Sisteronnaise s'est assurée le concours du réputé « Mélodia-Jazz » qui jouera, pour la circonstance, des rondes.

Nous donnons quelques renseignements. — Le classement des enfants sera de 1 an à 5 ans, et de 5 ans à 11 ans. Les enfants au-dessus de cet âge ne seront pas primés, mais ils pourront participer au concours du soir. Seuls les enfants accompagnés de leurs parents seront reçus en matinée.

A 21 heures, dans la même salle, avec le même orchestre se déroulera le Grand Bal du Mardi-Gras, paré masqué et travesti. Le Comité de la P. S. annonce que le jury sera le public lui-même. Toutes les personnes devront conserver leur billet d'entrée et inscriront au verso, par ordre de préférence les travestis. Les billets seront déposés à minuit dans une urne et le dépouillement sera fait devant tous les assistants.

Le Comité pense ainsi satisfaire tout le monde. Toutefois il accepte toute idée susceptible de donner entière satisfaction. Pour celà, s'adresser au Président, M. Paul Michel, ou écrire au Siège de la Pédale Sisteronnaise, Bar Léon.

Le succès de cette journée de Carnaval est d'ores et déjà assuré.

***

C'est aujourd'hui, à 15 heures, sur piste, à Marseille, que le coureur Léone tentera un deuxième essai pour le « Brassard-Rente ».

Nous lui présentons nos meilleurs vœux de succès.

Les Aveux du Monstre de Bayons

C'est Samedi matin qu'a eu lieu au Palais de Justice d'Aix, dans le cabinet de M. Delmas, l'actif Juge d'Instruction, la confrontation du chef tueur Honoré Paolino, avec une dizaine de témoins de Sisteron et de Bayons. Disons tout d'abord que la vue dans les couloirs du Palais de l'ignoble criminel qui, en Provence, tua de sa main plus de cent patriotes provoqua une si légitime colère, qu'il fallu faire appel à un renfort de police pour le préserver du lynchage et que seul le tact du magistrat instructeur parvint à calmer les esprits.

D'abord M. Bentadou, notre adjudant-chef de gendarmerie et son subordonné M. Bonfils, qui furent à Sisteron les premières victimes du bandit, reconnurent formellement en lui, l'individu qui les désarma et les molesta le tragique matin du 23 Juillet, puis dirigea l'arrestation des otages. Puis M. Paul Bernard, dont on se rappelle l'émouvante arrestation à la Baume, reconnu en Paolino le chef Waffen S. S. dirigeant cette opération. MM. Gallègo, père et fils, et Pellegrin furent aussi formels. M. Daumas, Maire de Bayons, et Mlle Pustel affirmèrent avoir vu Paolino sur les lieux du massacre. Il ne reste plus au criminel qu'à avouer ses forfaits, mais en rejetant la responsabilité de l'assassinat des blessés F.T.P. et de la fusillade des trois frères Pustel à Bayons, sur ses complices qu'il désigna d'ailleurs.

Mais atteré par ces témoignages aussi formels qu'accablants et pris dans les filets d'un interrogatoire des plus habiles de M. Delmas, Juge d'Instruction, dont il nous a été permis d'apprécier dans cette grave affaire les belles qualités professionnelle, Paolino se décida à faire des révélations d'une grande importance mettant en cause ceux qui l'aidèrent dans sa sinistre besogne. A la suite de ces déclarations faites peut-être pour retarder l'heure du châtiment et que la police va vérifier.

Puis dans l'après-midi, animé d'un scrupuleux souci de retrouver tous les complices de celui qui molesta notre population, le magistrat instructeur conduisit tous les témoins à la prison d'Aix pour leur présenter les 80 Waffens qui y sont détenus.

Félicitons M. le Juge d'Instruction l'adjudant Bentadou, le gendarme Bonfils et tous les patriotes qui par leur activité et leurs témoignages ont permis que l'assassinat de nos glorieux martyrs et héros ne demeure impuni.

ON DEMANDE

UNE BONNE, pour maison bourgeoise, tout confort.
S'adresser au Bureau du Journal.

GRAINES de Semence sélectionnées
ENGRAIS POUR JARDIN
VENTE LIBRE, sans tickets
Droguerie Paul BERNARD, Sisteron

A LOUER

UN PRE, quartier de Sarrebosc, bon port, 2.200 mètres carré environ.
S'adresser à Joseph ANDRIEUX, La Coste, SISTERON.

AVIS AUX TRANSPORTEURS
LES MOTEURS à
HUILE LOURDE
viennent de faire leur réapparition sur les camions gros porteurs livrés par la Régie Nationale des Usines Renault. — Hâtez-vous de passer vos commandes.

Calendrier des Courses Cyclistes
organisées à Sisteron
par la « Pédale Sisteronnaise »

24 Mars : Prix d'Ouverture à Sisteron (course de classement) ;
28 Avril : Souvenir E. Massot, à Sisteron ;
19 Mai : Challenge Torréano, à Sisteron ;
9 Juin : Grand Prix d'Eté de la Ville de Sisteron ;
16 Juin : Challenge Léone, à Sisteron ;
18 Juin : Grand Prix de Peyruis, organisé par la P. S. ;
7 Juillet : Championnat Régional ; 1/2 finale du Championnat de France à Sisteron ;
21 Juillet : Challenge des Commerçants de Sisteron ;
28 Juillet : Grand Prix de la Motte-du-Caire, organisé par la P. S. ;
29 Septembre : Prix de Clôture, à Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

La Population Sisteronnaise a appris avec émotion et regret qu'il était question de fermer la maison des sœurs gardes-malades qui rendent tant de services dans notre pays. Une pétition demandant leur maintien circule en ce moment et nous sommes persuadés qu'elle se couvrira de nombreuses signatures.

Mutualité. — Nous rappelons aux membres de la Société de Secours Mutuels que c'est demain Dimanche à 10 heures qu'aura lieu à la Mairie (1er étage) la Grande Assemblée Générale. Les cotisations seront perçues à 9 heures 30.

Les personnes désireuses d'appartenir à cette Société peuvent venir à cette réunion en demandant leur inscription au Trésorier chargé de percevoir les cotisations.

Union Nationale des Vieux Travailleurs de France. — Les adhérents à la Section de Sisteron sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, demain Dimanche, à 17 heures, à la Mairie.

Présence indispensable.

AMICALE des Mutilés, Combattants et victimes des deux guerres de Sisteron et ses environs. — Pour permettre au Trésorier d'établir la liste numérique des adhérents à l'Amicale, en vue de sa participation aux travaux des divers organismes départementaux de défense de leurs intérêts, le Président fait un pressant appel aux camarades qui n'ont pas encore versé leur cotisation, de s'en acquitter dans le plus bref délai.

En raison des frais devenus très onéreux des recouvrements par la poste, nous invitons nos camarades à les éviter en effectuant eux-mêmes le paiement de leur cotisation, soit 25 francs.

A cet effet, M. Fautrier, Trésorier Général de l'Amicale est à la disposition des camarades, tous les jours, sauf le Dimanche, en son bureau du Syndicat Agricole, rue Mercerie.

BAL des Pompiers. — Nous rappelons que c'est demain Dimanche à 21 heures, dans la Salle des Variétés, que les Sapeurs-Pompiers de la Ville organise leur Bal, avec le concours du célèbre orchestre *Monty* de Gardanne, dirigé par Monty en personne.

Les danseurs, autant que les spectateurs, assisteront nombreux à cette soirée. La venue de cet orchestre, dont la réputation n'est plus à faire, saura donner satisfaction à tous, car en plus de la danse, il y aura des attractions.

Aussi, c'est en grand nombre que le public viendra à cette soirée et montrera par sa présence l'encouragement et l'attachement à nos vaillants Sapeurs-Pompiers.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, route de Noyers.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Tron, rue Saunerie.

Chiffre d'Affaires. — Les taux des taxes à la production de 3 o/o et 9 o/o sont respectivement portés à 3,50 et 10 o/o à dater du 20 Février 1946.

Hyménée. — A l'occasion du mariage de M. Louis Gorge, Ingénieur de 1re Classe des travaux de Poudrerie, domicilié à Bergerac, avec Mlle Anna Ronay, sténo-dactylo, domiciliée à Sisteron, il a été versé la somme de 1000 francs à répartir comme suit : 500 francs comme argent de poche aux vieillards hospitalisés de notre hôpital-hospice et 500 francs en faveur de l'Entr'aide.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Titres d'Alimentation. — La distribution des titres d'alimentation pour le mois de Mars 1946, commencera pour les lettres A. B. C. D. Lundi 25 Février ; E.F.G.H.I.J.K.L. Mardi 26 Février ; M.N.O.P.Q.R.S. T., Mercredi 27 Février ; U.V.X.Y.Z. ainsi que les hôtels, restaurants et collectivités, Jeudi 28 Février 1946.

Les producteurs de céréales se présenteront Samedi 2 Mars 1946.

Sapeurs-Pompiers de Sisteron. — Les Sapeurs-Pompiers sont priés de se rendre demain, Dimanche 24 Février, à 9 heures, à la salle des pompes pour l'exercice mensuel.

La présence de tous est indispensable en vue de l'organisation du bal.

D'autre part, un essai de sirène aura lieu à la même heure.

Spectacles de la Semaine :

Au Casino-Cinéma. — Actualités, Documentaire et un Grand Film LA MARRAINE DE CHARLEY.

Aux Variétés-Cinéma — Documentaire et un Grand Film en couleur LA BATAILLE DE L'OR.

Demain Dimanche, à 21 heures, Bal des Pompiers, avec le célèbre orchestre « Monty » de Gardanne.

Bons de Pneus. — Une liste de bénéficiaires de bons de pneus est affichée dans le hall de la Mairie. Les intéressés sont priés de venir les retirer le plus tôt possible.

Ficelle Lieuse. — La Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes communique :

Il est à nouveau rappelé aux agriculteurs que, par suite de l'accroissement des emblavures et des difficultés d'importation, les quantités de Ficelle Lieuse qui seront mises à leur disposition à la moisson prochaine risquent d'être très inférieures à leurs besoins. Ils ont donc intérêt à remettre aux Négociants indiqués ci-après les lots de ficelle usée qu'ils ont pu récupérer. Ceci leur donnera droit à un contingent proportionnel de ficelle rénovée. La ficelle usée avec nœud à une extrémité ne sera pas acceptée.

Négociants ramasseurs : MM. Richaud, à Oraison ; Roche, à Manosque ; Turin, à Forcalquier ; Roux, à Sisteron ; Estrayer, à Digne.

Pour tous vos
ACHATS, VENTES, LOCATIONS
adressez-vous à l'A. S. T. I.
Agence Sisteronnaise
de Transactions Immobilières
1, Place de l'Horloge à SISTERON
Téléphone 205

ETAT-CIVIL

du 15 au 22 Février 1946

Publications de Mariages

Edouard Louis Adrien Chaix, chef monteur à la Société E. E. L. M. et Marcelle Joséphine Rebattu, institutrice, domiciliés à Sisteron.

Henri Edouard Nicolas, contrôleur au Ministère de la Reconstruction, domicilié à Lyon et Paulette Louise Allègre, couturière, domiciliée à Sisteron.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à Sisteron

VENTE
de Fonds de Commerce

Première Insertion

Suivant acte reçu par Me BUES Guillaume, notaire à SISTERON, le quatorze Février mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON le dix-neuf du même mois, folio 28, case 204, Monsieur Martial Ernest LANTAN, coiffeur et Madame Marie Pauline SAUTEL, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Paul Fortuné GARCIN, coiffeur, demeurant à DIGNE, le Fonds de Commerce de

SALON de Coiffure pour hommes et Vente d'Articles de Parfumerie et d'Objets de Toilette

exploité par Monsieur LANTAN, à SISTERON, Rue Droite, No 42.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

Pour Première Insertion,

BUES, Notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON